

AVIS D'APPEL D'OFFRES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°08/AONO/C.DS/SG/CIPM/2024 DU 14/05/2024

POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE GENIE CIVIL EN VUE DE LA
 REALISATION DE LA MICROCENTRALE HYDRO ELECTRIQUE DE
 LINGANG-FOTO DANS LE GROUPEMENT FOTO, ARRONDISSEMENT DE
 DSCHANG, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST
 (EN PROCEDURE D'URGENCE)

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Dschang lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence (AONO) pour l'achèvement des travaux de Génie-Civil en vue de la réalisation de la microcentrale hydroélectrique de Lingang-Foto au titre de l'Exercice budgétaire 2024.

2. Consistance des travaux et délai d'exécution

Les prestations à exécuter sont définies dans le Descriptif annexé au dossier d'Appel d'Offres et constituées de :

Lot	Désignation	Quantité	Délai
100	Travaux préliminaires		
200	Travaux sur le barrage d'eau		
300	Canal de prise		
400	Bassin de sédimentation		
500	Canal d'aménée en béton		
600	Chambre de mise en charge		
700	Conduite forcée et accessoires AMIBLU		
800	Dispositifs ou support de stabilisation des conduites (Amenée et forcée)	01	Quatre et demi (4,5) mois
900	Usine/Centrale de production de l'électricité		
1000	Poutre de palan de manutention manuel		
1100	Canal de fuite en maçonnerie de pierre trapézoïdale		
1200	Aménagement de la voie d'accès en maçonnerie de pierre		
1300	Manutentions Diverses		
1400	Vanneries ORBINOX		

3. Allotissement

Les travaux sont regroupés en un (01) lot unique.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les prestations définies, en règle avec la réglementation en vigueur, et possédant les capacités administratives, techniques et

financières requises. La participation des entreprises en groupement ou en sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés dans le cadre de la Coopération Décentralisée entre : l'Agence Française de Développement (AFD), Nantes Métropole, les Electriciens Sans Frontières (ESF Région Nantaise) et la Commune de Dschang, au titre de l'Exercice 2024, pour une provision budgétaire de **Cent Trente-Deux Millions Cent Quatre-vingt Un Mille Quarante-trois (132 181 043) FRANCS CFA en Toutes Taxes Comprises.**

6. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de **Deux Millions Six Cent Quarante-trois Mille Six Cent Vingt (2 643 620) Francs CFA** délivrée par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution et remise du cautionnement définitif ou une compagnie d'assurance.

7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de DSCHANG, auprès du **Secrétaire Général**, Tél. : 674 97 87 61.

8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Secrétariat Général de la Mairie de DSCHANG sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de DSCHANG d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **cent vingt mille (120 000) francs CFA.**

9. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous trois enveloppes dont :

- L'enveloppe A contenant l'offre administrative (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

10. Remise des offres

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune de Dschang au plus tard le **10/06/2024 à 10 heures**, heure locale et devront porter la mention suivante :

“ AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°08/AONO/C.DS/SG/CIPM/2024 DU 14/05/2024

POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE GENIE CIVIL EN VUE DE LA REALISATION DE LA MICROCENTRALE HYDRO ELECTRIQUE DE LINGANG-FOTO DANS LE GROUPEMENT FOTO,
ARRONDISSEMENT DE DSCHANG, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST
(EN PROCEDURE D'URGENCE)

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

NB. L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **10/06/2024 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Dschang sise à la Salle des Actes de la Mairie de DSCHANG.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. La Commission Interne de Passation des Marchés compétente établira séance tenante un Procès-Verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres et les montants de la soumission.

13. Critères d'évaluation des offres techniques

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

A. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- a. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- b. Absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ;
- c. Non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification de la non-conformité ;
- d. Fausse déclaration ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- e. Non satisfaction d'au moins 70% (19 « oui » sur 27) des critères essentiels ;
- f. Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

B. Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La présentation générale de l'offre ;

- Les références de l'entreprise en matière de réalisations des travaux de même nature ;
- La qualification du personnel technique ;
- La disponibilité des moyens logistiques et techniques ;
- Les références des travaux similaires déjà réalisées ;
- La note méthodologique d'exécution des prestations et un planning ;
- La disponibilité des compétences à réaliser tous les plans d'exécution des ouvrages ;
- Délai d'exécution supérieur au délai prescrit dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

Seuls les Soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et ayant obtenu au moins 70% (soit 19 « oui » sur 27), seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°11 du présent DAO.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée **la moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat Général du Maire de la Commune de DSCHANG, (**Secrétaire Général, Tél. : 674 97 87 61**).

17. Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique, veuillez appeler le numéro vert du Ministère des Marchés Publics au 8081 ou envoyer un SMS au numéro suivant :673 20 57 25 / 699 37 07 48.

18. Additif au Dossier d'Appel d'Offres

Monsieur le Maire de la Commune de Dschang, Maître d'Ouvrage, se réserve le droit d'apporter toutes les modifications utiles ultérieures au présent Appel d'Offres.

Dschang, le **15 MAI 2024**

**Le Maire de la Commune de DSCHANG
(Maître d'Ouvrage)**

Ampliations :

- Préfet / Menoua ;
- DD/MINMAP/Menoua ;
- ARMP (pour publication dans le JDM) ;
- Président CIPM ;
- Affichage ;
- Chrono / Archives.



Jacques Gabriel Kemieu Tchabgu

